N° 333 bis - 4,50 F

royaliste

BI-MENSUEL DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN

présidentielles :

bertrand renouvin

QUI EST BERTRAND RENOUVIN?

Bertrand Renouvin est sans doute un des rares hommes politiques français à être né en prison ! En effet sa mère, Mireille Renouvin (médaille de la Résistance), était incarcérée pour faits de résistance le 15 juin 1943, jour de sa naissance. Son père Jacques Renouvin (croix de guerre, compagnon de la Libération), chef des groupes francs du mouvement «Combat», avait été arrêté en janvier 1943 à Brive, il fut déporté et est mort à Mauthausen en janvier 1944.

Après des études secondaires à Evreux (où sa mère était magistrat), au lycée français de Londres puis au lycée Louis le Grand, il entre à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris où il obtient le diplôme de la section «Service Public». En juin 1973 il devient docteur en Sciences politique, obtient ensuite une maîtrise de Philosophie. Il prépare actuellement un doctorat de Philosophie.

Bertrand Renouvin est à la fois écrivain et journaliste. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur les problèmes sociaux et politiques. Son livre «Le Désordre établi» a eu un grand retentissement dans la presse écrite, à la radio et à la télévision. Outre de nombreux articles qu'il donne dans les journaux (Le Monde, Le Quotidien de Paris) et dans différentes revues, il est directeur politique du bi-mensuel «Royaliste».

Son métier l'amène à effectuer de très nombreux voyages dans la France entière, ce qui lui a permis d'étudier concrètement les problèmes de notre pays et de rencontrer des Français de tous les milieux et de toutes les familles politiques. Il a effectué également d'importants voyages d'études tant en Europe que dans les pays du Moyen Orient et d'Afrique.

Son souci d'être le porte-parole de ceux qui ne peuvent d'habitude s'exprimer l'ont amené à être candidat à différentes élections (1977 : municipales à Paris, 1978 : législatives à Nantes). Déjà candidat à la Présidence de la République en 1974, la qualité de sa campagne électorale avait été remarquée par les spécialistes.

Il est marié -sa femme Jacqueline est professeur- et père de deux enfants : Nathalie (9 ans) et Cyrille (5 ans).

offre exceptionnelle

En remplissant le bulletin ci-dessous, vous recevrez tous les quinze jours, pendant trois mois, notre journal. Tous les quinze jours, douze pages d'informations et de réflexion qui vous feront connaître les royalistes d'aujourd'hui et cela au prix exceptionnel de 12 F.

NOM : . . . . . **Prénom :** . . . . . .
Date de naissance : . . . . . **Profession :** . . . . . .
Adresse : . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
désire être abonné à Royaliste **pour 3 mois, sans engagement de ma part, et verse 12 F.**

Bulletin à retourner à ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs 75001 PARIS, CCP Royaliste 18 104 06 N Paris.

UNE AUTRE POLITIQUE

Bertrand Renouvin n'est ni à droite, ni à gauche : le courant qu'il représente veut penser autrement la politique, afin que soient concrètement posées les conditions de la justice et de la liberté.

LA JUSTICE

La justice n'existe plus quand la société est rongée par l'inflation, quand le chômage plonge plus d'un million et demi de Français dans l'angoisse tandis que certains ne cessent d'accumuler des profits.

Contre l'inégalité sociale, pour sortir de la crise économique, pour vaincre le chômage, il faut :

— **une autre politique économique**. L'Etat doit immédiatement **protéger** les secteurs les plus menacés par la concurrence étrangère (automobile, textile en particulier). Il doit soutenir les grandes activités industrielles (sidérurgie) et développer le secteur agro-alimentaire afin de fournir plus de débouchés à l'agriculture.

— **une autre politique fiscale** par la remise en cause de l'impôt sur le revenu qui pénalise les seuls salariés, par la lutte contre les spéculateurs, par une stricte imposition des grandes sociétés capitalistes.

— **une autre politique sociale**, en défendant le principe de l'égalité de tous devant la santé, en veillant au rétablissement de l'égalité des chances sur le plan scolaire et universitaire, en définissant une nouvelle politique du logement.

LA LIBERTÉ

La liberté est menacée par les ordinateurs qui nous mettent en fiches, par les sociétés multinationales et par les groupes financiers qui tuent l'initiative privée, par la centralisation administrative qui ne donne pas aux collectivités locales les moyens de vivre et de se développer librement.

Contre les atteintes répétées aux droits de l'homme et du citoyen, il faut :

— rendre à la nation la **propriété des grands moyens de production**, donc la remettre à ceux qui y travaillent.

— rompre avec la centralisation étatique par une véritable décentralisation régionale (élection d'Assemblées régionales au suffrage universel) et par la levée de la tutelle étouffante des préfets sur les communes.

— imaginer une **nouvelle citoyenneté**, par une meilleure information des citoyens, et en recréant un véritable dialogue entre le peuple et le pouvoir.

— laisser les citoyens inventer de nouveaux modes de vie, par la réduction du temps de travail, par l'éclatement et la diffusion de l'industrie afin de développer les régions.

L'INDÉPENDANCE DE L'ÉTAT

La clef de toute transformation en profondeur, la condition première de la justice et de la liberté, c'est la restauration de l'Etat dans son indépendance :

— indépendance **à l'égard des partis politiques**, indispensables à la vie démocratique, mais qui ne doivent pas accaparer l'Etat et le gérer à leur profit exclusif.

— indépendance **à l'égard des forces d'argent**, qui pèsent sur les décisions de l'Etat au nom de leurs intérêts égoïstes.

— indépendance **à l'égard de la bureaucratie et de la technocratie**, qui méconnaissent les réalités humaines et les véritables problèmes locaux.

Indépendance nécessaire pour que l'Etat soit un arbitre, pour qu'il rende la justice au lieu de servir des intérêts d'une minorité de privilégiés.

L'INDÉPENDANCE DE LA NATION

La France est aujourd'hui menacée par l'impérialisme américain et par l'impérialisme soviétique. Elle est soumise à la loi des sociétés multinationales qui pratiquent une concurrence déloyale, envahissent le marché français, achètent nos entreprises et sont pour une large part responsables du chômage.

Pour écarter ces menaces, il faut :

— maintenir notre force de dissuasion nucléaire, afin de parer à une éventuelle agression militaire.

— faire obstacle à la stratégie des multinationales par une politique de protection douanière et par la création avec les pays en voie de développement d'une politique d'entente et de coopération.

— Définir une nouvelle politique étrangère, pour développer l'amitié et la solidarité entre les peuples qui veulent sortir de la politique des blocs et résister à la pression des deux impérialismes.

UNE IDÉE NEUVE : LA MONARCHIE

La monarchie, ce n'est pas le retour au temps des carrosses, ni la domination de la noblesse contre laquelle les rois ont toujours lutté.

La monarchie est une idée actuelle — la moitié des pays européens vivent en monarchie, et l'Espagne doit au roi Juan Carlos le retour à la démocratie ainsi que la réforme régionale. **La monarchie est le contraire de la dictature.**

— En France, le général de Gaulle confiait volontiers qu'il avait instauré une «monarchie élective» et songeait à faire du comte de Paris son successeur. Or c'est le général de Gaulle qui a voulu le vote des femmes après la guerre, et qui a défendu la liberté en 1958. **La monarchie sera démocratique.**

La monarchie est une idée neuve :

— Pour garantir l'indépendance de l'Etat, pour faire de lui un arbitre, il faut que le pouvoir soit exercé par un homme libre des partis et des groupes de pression.

— Pour accomplir les transformations en profondeur que la situation exige, il faut un homme indépendant par naissance de ceux qui ont intérêt à ce que rien ne change.

— Pour réaliser l'alternance de la droite et de la gauche, sans drame et sans violence, il faut que le chef de l'Etat ne soit pas le représentant d'un parti ou d'une classe sociale.

17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Téléphone : 297.42.57.
CCP Royaliste 18 104 06 N Paris
Abonnement un an : 95 F, six mois 55 F, trois mois 30 F.
Directeur de la publication : Y. Aumont

imprimé en France - Diffusion NMPP
N° de commission paritaire 51700.

LES GRANDS PARTIS N'ONT PAS BESOIN DE VOUS!

Les grands partis comptent, dans leurs rangs, des députés, des sénateurs et de nombreux élus locaux. Ils peuvent donc facilement réunir leurs 500 parrains et, souvent, présentent un bon millier de signatures. Cela signifie qu'ils n'ont pas besoin de la vôtre.

La preuve : ils n'envoient guère leurs représentants dans les mairies, et les candidats des grandes formations ne se déplacent pas eux-mêmes pour vous rencontrer. Pourquoi courir les communes de France alors qu'ils n'ont pas besoin de votre soutien ?

Au contraire, les petites formations n'ont ni députés, ni sénateurs, et le nombre de leurs élus locaux est insuffisant. Cela ne leur facilite pas la tâche. Les petits candidats ont donc besoin de votre parrainage - qui n'implique pas une adhésion à leur programme - pour avoir le droit de s'exprimer.

Sans ménager leurs forces et leur temps, leurs représentants parcourent la France depuis plusieurs mois. Peut-être avez-vous déjà reçu la visite des membres des comités de soutien à Bertrand Renouvin. Vous savez alors qu'ils ne quêtent pas seulement des signatures, mais qu'ils profitent de cette occasion pour s'informer de vos problèmes.

Mieux encore : Bertrand Renouvin a rendu personnellement visite à des dizaines d'élus locaux, en Bretagne, en Corrèze, en Anjou, en Lorraine, etc. Car, pour lui, un candidat aux présidentielles doit connaître concrètement les problèmes qui se posent, et doit pour cela s'informer directement auprès du plus grand nombre possible de maires et de conseillers généraux.

Ce que les grands candidats ne font pas, Bertrand Renouvin le fait depuis des mois. Par nécessité sans doute, mais aussi par goût du concret. D'ailleurs, ses voyages d'études ne se limitent pas à la période électorale. Chaque année depuis dix ans, il se rend dans chacune des régions françaises. Il a besoin de vous pour être candidat. Mais il a surtout besoin de connaître les réalités de notre pays.

TROP DE CANDIDATS ?

Combien sont-ils ? Quarante ou cinquante, dit-on à la télévision et dans certains journaux. En fait, outre les représentants des grands partis, il n'y a pas plus d'une demi-douzaine de candidats sérieux à l'élection présidentielle.

Déjà, en 1974, plus de trente personnes avaient fait acte de candidature : **douze seulement** ont pu réunir les signatures nécessaires. Ils ne seront pas plus nombreux cette année, et peut-être, hélas, beaucoup moins.

N'importe qui peut envoyer un communiqué aux journaux pour annoncer qu'ils se présente aux présidentielles : il suffit de disposer d'enveloppes, de timbres et, éventuellement, d'une machine à écrire. En général, la «campagne» du candidat s'arrête là. Que cinquante, ou cent personnes, se livrent à ce petit jeu n'a donc aucune importance ...

C'est une autre affaire que d'être le représentant aux présidentielles d'une formation politique, même petite : il faut créer des comités de soutien dans chaque ville, rassembler des militants, distribuer un journal, réunir un minimum d'argent, présenter un programme politique.

Combien sont-ils à pouvoir réunir ces conditions ? Il y a bien sûr les grands partis politiques qui soutiennent François Mitterrand, Jacques Chirac, V. Giscard d'Estaing, Georges Marchais. Et aussi les familles politiques minoritaires qui se présentent régulièrement aux élections : les trotskistes avec Arlette Laguiller et Alain Krivine; l'extrême-droite avec Jean-Marie Le Pen; le P.S.U. avec Huguette Bouchardeau; les écologistes. Lalonde. Et les royalistes avec Bertrand Renouvin.

Donc une demi-douzaine de petits candidats, plus les représentants des quatre grandes tendances. Ajoutons Michel Debré et Marie-France Garaud. Total : douze candidats qui ont des chances de réunir les 500 signatures. Douze candidats qui représentent des familles politiques **profondément enracinées** dans le pays.

Que vaudrait la démocratie, que vaudrait le débat politique, si une ou plusieurs de ces familles politiques ne pouvait être représentée en 1981 ?

Bertrand Renouvin

LA RÉVOLUTION TRANQUILLE

POUR EN SAVOIR PLUS, LISEZ LE MANIFESTE DE

BERTRAND RENOUVIN

LA RÉVOLUTION TRANQUILLE

Découvrez :

- **l'analyse approfondie de la crise économique**
- **les remèdes à l'inflation et au chômage**
- **les conditions d'un élargissement de la démocratie**
- **le véritable visage du royalisme**

On peut se procurer le manifeste de Bertrand Renouvin en envoyant 40 F à «royaliste», 17, rue des Petits-Champs 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris.

LETTRE AUX MAIRES

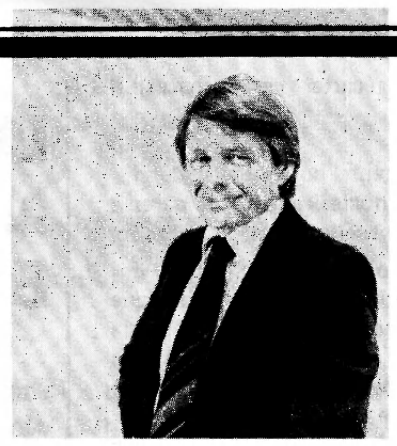

MONSIEUR LE MAIRE,

La Constitution vous confie le **pouvoir** d'accorder votre parrainage à un candidat aux élections présidentielles. Ce pouvoir est important **pour vous** : il vous donne une responsabilité nationale, dans un moment décisif de la vie de notre pays. Ce pouvoir est important **pour chaque candidat** : c'est grâce à vous qu'il pourra se présenter. Ce pouvoir est important **pour la démocratie** : c'est grâce à vous que la liberté d'expression peut exister, et c'est vous qui décidez de l'ouverture et de la richesse du débat démocratique.

QU'EST-CE QU'UN PARRAIN ?

Cette responsabilité essentielle, la Constitution a voulu qu'elle repose d'abord et avant tout sur le premier citoyen de la commune. Sur le maire, et non sur les conseillers municipaux. Sur le maire, sans qu'il soit chargé, pour cette tâche, d'un mandat impératif de la part des habitants de la commune : c'est le maire seul qui doit décider, en son âme et conscience, si tel candidat est **digne** de se présenter devant la nation.

Car en effet qu'est-ce qu'un parrain ? Ce n'est pas par hasard que l'on utilise ce mot : un parrain n'est pas toujours un membre de la famille, et il est rare qu'il partage toutes ses idées. Un parrain politique n'est pas autre chose: il peut très bien ne pas appartenir à la famille politique du candidat, il peut très bien ne pas partager ses idées, son rôle est simplement de dire si ce candidat est digne de se présenter. Digne sur le plan moral. Digne sur le plan politique, c'est à dire capable d'avancer des idées qui enrichiront le débat et qui permettront aux électeurs de choisir en connaissance de cause.

Tel est le sens du parrainage prévu par la Constitution. Il ne s'agit pas, pour vous, d'un engagement dans une opération politicienne. Bien au contraire, si la Constitution remet à des citoyens élus le pouvoir de désigner les candidats, c'est pour enlever à l'élection présidentielle son caractère exclusivement politicien, c'est pour **permettre que le débat s'élargisse** à des courants d'opinion qui ne s'expriment pas à travers les grands partis, c'est pour que des **hommes libres** puissent, eux aussi, à côté des professionnels de la politique, s'adresser librement et directement aux Français.

ENRICHIR LE DÉBAT POLITIQUE

Vous êtes donc, Monsieur le Maire, le nécessaire gardien de la liberté d'expression, l'indispensable garant de l'ouverture du débat démocratique. Si vous vous absteniez d'exercer votre droit, d'utiliser votre pouvoir, le débat politique serait appauvri, et la liberté de choix des électeurs serait gravement atteinte.

Certains vous diront que les petits candidats sont trop nombreux, et qu'ils n'ont aucune chance.

— Mais il n'y a **pas plus d'une demi-douzaine** de «petits candidats» qui sollicitent effectivement votre parrainage. Chacun représente une famille politique, une tradition profonde de notre pays. Accepterez-vous que l'une d'entre elles soit exclue ?

— Et comment dire qu'ils n'ont «aucune chance» avant que les électeurs ne se soient prononcés ? Et même s'ils sont trop neufs dans la vie politique, trop pauvres pour avoir, hors la campagne présidentielle, les moyens d'être entendus, ces petits candidats jouent **un rôle irremplaçable** : car le débat politique ne peut être enrichissant que si des idées et des projets nouveaux viennent sans cesse le renouveler.

UN ROYALISTE S'ADRESSE A VOUS

Déjà candidat en 1974, je sollicite à nouveau votre parrainage. Pourquoi cette nouvelle candidature ? Parce que la famille politique que je représente a le droit, comme les autres, de se faire entendre. Parce que la tradition royaliste s'est profondément tranformée depuis dix ans et qu'elle souhaite présenter aux Français son véritable visage. Parce que je suis un homme libre de toute attache partisane, libre de tout souci de clientèle, indépendant des puissances d'argent, et que je veux donner la parole à ceux qui, partageant ou non mes idées, n'ont jamais la possibilité d'être entendus.

Citoyen libre, je m'adresse à d'autres citoyens, déjà investis de responsabilités civiques. Donc à vous, Monsieur le Maire. Vous qui pouvez me donner le droit d'exprimer librement mes critiques et mes projets politiques. **Vous qui pouvez et qui devez garantir, par votre signature, que l'élection présidentielle sera vraiment démocratique.**

Bertrand RENOUVIN